

Sainte-Thérèse, le 20 février 2020

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 3 492 477, 3 460 368, 3 552 522, 5 130 509 et 5 130 510 et partie des lots 5 130 511, 3 492 261 et 6 279 651, Ville de Mirabel

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

Lot 3 552 522

- Certificat d'autorisation du 9 juillet 2012, 3 pages

Après vérification, nous sommes informés que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant les autres lots.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (4)

Sainte-Thérèse, le 9 juillet 2012

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**(LRQ, c. Q-2, article 22)**

---

Ville de Mirabel  
14111, rue Saint-Jean  
Mirabel (Québec) J7J 1Y3

N/Réf. : 7430-15-01-74005-06  
400829183

**Objet : Travaux en rives et en littoral**

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 14 juin 2011, reçue le 16 juin 2011 et dûment complétée le 6 juillet 2012, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Travaux de remplacement d'une passerelle au-dessus du ruisseau des Anges impliquant le démantèlement de la structure existante, l'installation de pieux en rive et la restauration des rives et du littoral (60 m<sup>2</sup>) sous la passerelle à la localisation 45°38'08''N; 73°59'03''O, sur les lots 2 984 760 et 3 552 522, ville de Mirabel, MRC Mirabel.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation intitulé « *Remplacement d'une passerelle – Ruisseau des Anges – Ville de Mirabel* », préparé par Claudie Lachance, ing., Roche ltée, Groupe-conseil, document de 7 pages, 7 annexes, 14 juin 2011;

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**(LRQ, c. Q-2, article 22)**

- 2 -

N/Réf. : 7430-15-01-74005-06  
400829183

Le 9 juillet 2012

- Document intitulé « *Un ruisseau de la rue St-Jacques, à Mirabel – Délimitation de la limite des hautes eaux* », préparé par Florent Gaudreault, biologiste, document de 11 pages, novembre 2010;
- Document intitulé « *Ville de Mirabel – Travaux de remplacement d'une passerelle – Ruisseau des Anges* », préparé par Claudie Lachance, ing., Roche ltée, Groupe-conseil, divisions A à K, 13 juin 2011;
- Document intitulé « *Ville de Mirabel - Remplacement d'une passerelle – Ruisseau des Anges* », préparé par Mélanie Grenon, ing. jr et Claudie Lachance, ing., Roche ltée, Groupe-conseil, document de 3 pages et 5 pièces jointes, 7 novembre 2011;
- Document intitulé « *Ville de Mirabel – Restauration de la berge du ruisseau des Anges, Demande de CA pour le remplacement de la passerelle et de la piste cyclable* », préparé par Catherine Rivard, TEA, B.A. Env., CIMA +, divisions A à H, mai 2012;
- Document intitulé « *Demande de certificat d'autorisation – Remplacement d'une passerelle au ruisseau des Anges, Secteur de Saint-Augustin – N/réf. : X3 214 N14500* », préparé par Kheira Annane, ing. jr, Ville de Mirabel, document de 1 page et 2 pièces jointes, 14 mai 2012;
- Document intitulé « *Plans, devis et surveillance environnementale pour la restauration d'un cours d'eau* », préparé par Catherine Rivard, TEA, B.A. Env., CIMA +, document de 5 pages et 7 pièces jointes, 14 mai 2012;
- Courriel intitulé « *RE : RE : Remplacement d'une passerelle au ruisseau des Anges Secteur St-Augustin (N/Réf. :62285)* », envoyé par François Légaré, tech., Roche ltée, Groupe-conseil, document de 2 pages et 1 pièce jointe, 5 juillet 2012, 15 h;
- Courriel intitulé « *RE : RE : RE : Remplacement d'une passerelle au ruisseau des Anges Secteur St-Augustin* », envoyé par Pascal Dubé, biologiste, CIMA +, document de 1 page et 2 pièces jointes, 6 juillet 2012, 14 h 52;
- Plans intitulés « *Passerelle ruisseau des Anges* » feuillets S001/3 à 3/3, rév. 0, à l'échelle indiquée, préparé par Yves R. Mailloux, ing., Roche ltée, Groupe-conseil, projet n° X3-214 N14500, 3 juin 2011;

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**(LRQ, c. Q-2, article 22)**

- 3 -

N/Réf. : 7430-15-01-74005-06  
400829183

Le 9 juillet 2012

- Plan intitulé « *Passerelle ruisseau des Anges – Aménagement coupe, profil et détails* » feuillet C-001, rév. 00, à l'échelle 1 : 100, préparé par Claudie Lachance, ing., Roche ltée, Groupe-conseil, projet n° X3-214 N14500, 6 juin 2011;
- Plan intitulé « *Aménagement – Coupe, profil et détails* » feuillet ENV-01, rév. 01, à l'échelle 1 : 50, préparé par Catherine Rivard, TEA, B.A. Env., CIMA +, projet n° X3-214 N14500, 6 juillet 2012.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/VDD

Hélène Proteau  
Directrice régionale de l'analyse et  
de l'expertise de Montréal, de Laval  
de Lanaudière et des Laurentides